

# En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 8 / N° 15 / 18 octobre 2022

## Vaccination contre la grippe pour les travailleurs de la santé

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est débutée depuis quelques jours déjà. Les travailleurs de la santé et des services sociaux, les médecins, les bénévoles et les stagiaires peuvent recevoir gratuitement la vaccination antigrippale de plusieurs façons :

### Vaccination avec rendez-vous

Dans un des sites de vaccination populationnels du Bas-Saint-Laurent [portal3.clicsante.ca](http://portal3.clicsante.ca)

### Vaccination avec et sans rendez-vous

Dans une des cliniques offertes dans une installation du CISSS [clients3.clicsante.ca/50009/take-appt](http://clients3.clicsante.ca/50009/take-appt)

Pour plus d'information sur la vaccination contre la grippe saisonnière, visitez notre site Internet : [grippe.ciassbsl.com](http://grippe.ciassbsl.com)

## Ouverture de la plateforme Web (SPAQ) pour l'enregistrement des véhicules

L'enregistrement des véhicules du personnel, des médecins, des bénévoles et des étudiants du CISSS est maintenant disponible en ligne : [ciassbsl.spaq.com](http://ciassbsl.spaq.com).

Lors de l'inscription, la première question qui vous sera posée concerne un contrat de service. Vous devrez répondre : « Non, je souhaite créer un nouvel abonnement ».

Avez-vous déjà un contrat de service ?

Oui, je souhaite importer un abonnement présentement en vigueur (Si vous avez déjà eu un abonnement mais l'avez annulé, vous devez en créer un nouveau)

Non, je souhaite créer un nouvel abonnement.

Les utilisateurs actuels, autres que les médecins, doivent s'inscrire avant le 11 novembre 2022. Après cette date, des avis de réclamation pourront être remis.

Pour les médecins, l'inscription se fait seulement un mois avant l'échéance des frais annuels. Vous n'avez pas à vous inscrire avant le 11 novembre 2022.

## Gestion des dossiers des usagers Délais de rédaction

Les informations doivent être notées au dossier le plus rapidement possible suite à la réalisation de l'intervention. Un délai maximal de 48 à 72 heures suivant l'intervention est accordé pour compléter les notes évolutives au dossier. Vous pouvez vous référer à l'aide-mémoire [Sommaire des à délais de rédaction et de dépôt au dossier après signature](#), disponible dans la section intranet décrite plus loin.

Cependant, dans un contexte de soins actifs, les notes doivent être consignées au fur et à mesure et avant la fin du quart de travail.

En situation d'urgence ou de crise, les inscriptions doivent être rédigées sans délai. Pour évaluer

les risques, le jugement clinique du professionnel peut être guidé par différentes considérations telles que :

- Complexité des problèmes de santé ou comportementaux de l'usager;
- Risques liés à l'état de santé et à la détresse psychologique de l'usager;
- Risques liés aux traitements, aux soins ou aux services offerts à l'usager;
- Risque suicidaire ou homicide;
- Besoin de protection (signalement en cours de traitement pour intervention immédiate à la DPJ, au Curateur public, etc.).

## Saviez-vous que?

- Lorsqu'un professionnel prévoit partir en vacances, il doit s'assurer de la mise à jour de ses dossiers avant son départ.

Cette capsule d'information vous a présenté quelques précisions en lien avec la procédure [Gestion des dossiers des usagers \(DSMER-PRO-0023\)](#).

**Pour plus d'information et voir toutes les autres capsules diffusées précédemment**, vous pouvez visiter l'intranet, [sous Directions cliniques > Direction des services multidisciplinaires, de l'enseignement et de la recherche, section Encadrement aux pratiques informationnelles > Gestion des dossiers des usagers](#).



## Modulations pour le port du masque de procédure et de la protection oculaire dans les installations du CISSS

Considérant les assouplissements du port du masque en communauté, les recommandations de la CNESST toujours d'actualité ainsi que la transmission des virus toujours présents en période automnale, une affiche résumant les changements adoptés par le comité stratégique COVID-19 du CISSS du Bas-Saint-Laurent a été produite.

Les principaux changements touchent les secteurs qui ne sont pas en contact avec les usagers ou les travailleurs des secteurs communautaires. Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [gpit.prevention.sst.drhcj.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:gpit.prevention.sst.drhcj.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca).

Pour connaître ces changements, [consultez la nouvelle du 7 octobre dernier qui se trouve dans l'intranet](#).

## 39<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence

La 39<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux bat son plein. Les établissements publics et privés de même que les organismes communautaires sont invités à soumettre leur candidature pour l'un ou l'autre des prix, **d'ici le 28 octobre 2022 à 16 h**. Les dossiers de candidature de notre établissement doivent être acheminés à l'adresse suivante : [reconnaissance.drhcj.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:reconnaissance.drhcj.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca).

Pour tous les détails, consultez [la section des Prix d'excellence sur la page Web du MSSS](#).



La campagne mondiale 2022 de sensibilisation à la cybersécurité vise à rappeler aux membres du personnel de la santé et des services sociaux qu'ils peuvent contribuer à diminuer significativement le risque de cyberattaques envers leur organisation.

**Le thème retenu cette année est « Soyons la première ligne de défense! »**

Consultez l'intranet au cours du mois d'octobre pour connaître les bons comportements à adopter et pour en apprendre plus sur la cybersécurité.



**Formation obligatoire**

Nous vous rappelons l'importance de suivre la formation *Cybersécurité : Mission possible*, disponible sur le portail ENA, dont le lien se trouve dans la zone professionnelle du site Web à l'adresse suivante : [ciss-bsl.gouv.qc.ca/formations](https://ciss-bsl.gouv.qc.ca/formations).

## Comprendre et améliorer sa santé mentale

Chaque mois, LifeSpeak vous propose une formation vedette qui met de l'avant l'une des nombreuses formations disponibles sur la plateforme.

**En octobre : Comprendre et améliorer sa santé mentale**

Qu'est-ce que la santé mentale, au juste, et comment pouvons-nous l'améliorer? Nous savons qu'elle est liée à l'exercice physique, à l'alimentation, à la pleine conscience et, évidemment, à nos relations. Au fond, la santé mentale semble toucher toutes les sphères de notre vie. Mais est-elle réellement si complexe? Et quelle est la nuance entre les problèmes de santé mentale et les troubles mentaux? Il n'est pas toujours facile de trouver de l'information factuelle, facile à comprendre et fiable. C'est pourquoi nous avons sollicité l'aide de nos experts pour définir les nombreux paramètres et aspects de la santé mentale.

## Demandez à un expert

Ajoutez à votre calendrier notre prochaine séance de clavardage « Demandez à un expert » : *Prendre soin de sa santé mentale* avec la Dre Amélie Seidah, psychologue, le 27 octobre 2022 à midi.

## Accédez à LifeSpeak : [cissbsl.lifespeak.com](https://cissbsl.lifespeak.com)

Option *Accédez avec votre compte de groupe*  
Identifiant d'accès et nom d'utilisateur :  
cissbsl

**Téléchargez l'application**

Recherchez *LifeSpeak* à partir de l'App Store (Apple) et de Google Play (Android) ou utilisez ce code QR :



## La nuit des sans-abri au Bas-Saint-Laurent

Cette année, la 33<sup>e</sup> édition de la Nuit des sans-abri sous le thème « Sans toit, ni choix » se déroulera le 21 octobre prochain. Cette activité de sensibilisation est issue du milieu communautaire en itinérance et contribue à sensibiliser la population à la réalité des personnes en situation d'itinérance. Chaque année, au Québec, des activités de solidarité sont réalisées pour créer un moment de réflexion et de sensibilisation aux réalités quotidiennes que peuvent vivre les personnes en

situation d'itinérance, à risque de le devenir, ou ayant vécu une situation d'exclusion.

Bien que dans notre région l'itinérance se veut plus cachée que visible, elle est bien réelle et fait partie des préoccupations régionales.

Dans notre région, vous pourrez participer à une nuit des sans-abri à La Maison de L'Espoir de Mont-Joli (1515, boul. Jacques-Cartier) où feu, musique, activité de sensibilisation et plus encore sont prévus.



L'évènement se déroulera entre 17 h et 22 h.

Bienvenue à tous !

AVIS DE RECHERCHE

## SUPERVISEUR DE STAGE



AUDIOLOGIE  
ERGOTHÉRAPIE  
ORTHOPHONIE  
PHYSIOTHÉRAPIE  
PRINTEMPS-ÉTÉ 2023

Toute personne intéressée ou qui aimerait référer cette personne est priée de communiquer par courriel avec Éléna Leclerc : [elena.leclerc.cissbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:elena.leclerc.cissbsl@ssss.gouv.qc.ca)  
Date limite : 14 novembre 2022

## Élections au CECII

Le conseil des infirmières et infirmiers du Bas-Saint-Laurent sera en élections cet automne pour quatre postes au sein de son comité exécutif (CECII).

Les postes en élections sont associés :

- au programme Jeunesse;
- au programme Santé mentale et dépendance;
- aux directions de soutien (DQEPE, DRHCAJ, DSPu, etc.);
- au programme DI-TSA-DP (fin d'un mandat : 2 ans).

Les infirmières et infirmiers sont invités à prendre connaissance du processus d'élection du CECII dans la note de service, en utilisant le lien plus bas.

Les personnes intéressées ont jusqu'au vendredi 11 novembre à 16 h pour déposer leur candidature.

Pour accéder au bulletin de mise en candidature, [consultez la nouvelle intranet du 12 octobre 2022](#).

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



## COVID-19

Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours/7, 8 h à 16 h)  
[suivi.covid.infirmieres.sst.cissbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:suivi.covid.infirmieres.sst.cissbsl@ssss.gouv.qc.ca)

